

Décision n°2025-06-prix

Relative à l'attribution des prix meilleur témoignages de mobilité internationale_FEG

Le Président d'Aix Marseille Université

- Vu le Code de l'éducation,
- Vu les Statuts d'Aix Marseille Université,
- Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 relative à la délégation de pouvoir au Président de l'Université en matière de remise de prix,
- Vu la décision du Conseil de la Faculté D'Economie et de Gestion en date du 28 février 2025,

Considérant que le service relations internationales de la Faculté d'Economie et de Gestion organisera le challenge du meilleur témoignage de mobilité internationale dans le cadre des échanges à l'international des étudiants de la Faculté d'Economie et Gestion, afin de valoriser les meilleures photographies et vidéos prises par ses étudiants dans le cadre de leur mobilité internationale,

Considérant la volonté du Doyen de la Faculté d'Economie et de Gestion de récompenser les lauréats de ce challenge du meilleur témoignage,

Considérant le caractère favorable de la décision du Conseil de la Faculté d'Economie et de Gestion, en sa séance du 28 février 2025, portant sur l'objet de la décision,

Considérant qu'il convient d'approuver l'attribution des prix aux lauréats de ce concours,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Dans le cadre du challenge du meilleur témoignage organisé par la Faculté d'Economie et de Gestion d'Aix-Marseille Université, est approuvée l'attribution des prix sous forme de cartes cadeaux culturelles comme suit :

- Aux trois étudiants lauréats :
 - Une carte cadeau culturelle d'une valeur de cinquante (50) € chacune

Article 2 :

Le montant de ces prix est prélevé sur le centre financier 9170ADRI du service relations internationales de la Faculté d'Economie et de Gestion.

Article 3

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 28 mars 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,



Eric BERTON

Publiée le : **14 AVR. 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **14 AVR. 2025**